

nant une forte solution de formaline et même de formaline pure. S'il arrive que l'on tranche une pomme de terre dont la chair laisse voir des traces de maladies, on met dans la formaline la lame qui a certainement entraîné des germes du mal et on prend, en échange, un des couteaux désinfectés.

L'emploi de la formaline ne présente pas de danger, puisque ce n'est pas un poison violent; son seul inconvénient est d'irriter la peau; au goût elle est nettement acide.

### **Remarques.**

On ne doit employer pour la semence que des tubercules aussi sains que possible.

Quelle que soit la qualité des semences employées, il ne faut jamais négliger de les passer au bain de formaline; elles peuvent fort bien contenir des germes que nous n'apercevons pas.

Ce traitement ne renferme pas en soi la somme de soins que le cultivateur doit donner aux pommes de terre; non, lorsque les plants seront levés, qu'ils posséderont tiges et feuilles, il ne faudra pas négliger les arrosages à la bouillie bordelaise. (Voir bulletin No 37 pour explications.)

Plus vous prendrez de soins pour protéger vos pommes de terre contre les maladies, plus le rendement sera élevé en nombre et en qualité; conséquemment les revenus que vous retirerez de cette culture seront plus forts et vous dédommageront amplement de la peine que vous vous serez donnée.

Ne plantez jamais des pommes de terre sur un sol qui a déjà donné une récolte contaminée: ce serait courir au-devant de l'insuccès.

Enfin, ne négligez rien pour produire des légumes de première qualité: il y va de votre intérêt et de la bonne renommée de votre province.

(Le ministère de l'agriculture d'Ottawa distribue gratuitement plusieurs bulletins et circulaires traitant des maladies de la pomme de terre).

## II—LE BLE

### **Maladies.**

Cette précieuse céréale est victime de deux graves maladies: la carie et le charbon.

### **Traitement.**

Le traitement de la carie est le même que celui de la pomme de terre: 30 gallons d'eau et une livre de formaline, ou une demi-livre pour 15 gallons; la seule différence réside dans la durée du bain; il n'est, dans le cas de la carie, que de 5 minutes. On fait sécher ensuite et on sème aussitôt.

Le bulletin No 26, intitulé "Le blé" et écrit par M. F.-N. Savoie indique d'une manière complète le traitement du charbon: nous y renvoyons nos lecteurs. (Gratis sur demande au ministère de l'agriculture à Québec).